

Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session régulière de l'assemblée du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le lundi 8 avril 2024, à 19h30, à l'hôtel de ville, 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ère) présent (e) :

Mmes	Sophie Baril Nathalie Bonneville Karine Clouâtre Geneviève Girard
MM.	Martin Carrier Jacques Malouin

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.

2024-04-001 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre et appuyé par M. Jacques Malouin :

L'ouverture de l'assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2024-04-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par M. Martin Carrier :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, en laissant le point varia **ouvert.**

Adoptée à l'unanimité

2024-04-003 Adoption des procès-verbaux du 4 mars et du 25 mars 2024

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux du 4 mars et du 25 mars 2024 a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture.

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

D'adopter les procès-verbaux de la séance régulière et de la consultation publique du 4 mars 2024 ainsi que de l'assemblée spéciale du 25 mars 2024, tel que présentés.

Adoptée à l'unanimité

2024-04-004 Rapport de l'inspecteur pour le mois de mars 2024

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de mars 2024.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'adopter le rapport des permis émis du mois de mars 2024 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2024-04-005 **Avis de motion – Demande de modification zonage
– Triplex 133**

CONSIDÉRANT la demande d'un propriétaire pour la construction d'un triplex;

CONSIDÉRANT la réglementation actuellement en vigueur pour la zone CR-1, autorisant d'immeuble de deux logements maximum.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyé par Mme Geneviève Girard:

De déposer l'avis de motion pour la demande de modification règlementaire, afin d'autoriser les immeubles de 3 logements maximum.

Adoptée à l'unanimité

2024-04-006 **Modification de la date de séance régulière du 3 juin**

Il est proposé par M. Martin Carrier, appuyé par M. Jacques Malouin :

De reporter la séance régulière du Conseil du lundi 3 juin au mercredi 5 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité

2024-04-007 **Plan de Mesures Urgences, plateforme intégrée,
plan opérationnel**

Qu'une formation et une pratique des mesures d'urgences aura lieu le mardi 16 avril 2024 de 9h à 16h à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

2024-04-008 **Rencontre – Entente Sécurité Incendie 10 avril à
Henryville**

Qu'une rencontre avec le service d'Incendie d'Henryville aura lieu le 10 avril à 19h00, à Henryville pour la réception d'une offre de service pour le service de sécurité incendie.

2024-04-009 **Bail commercial, 276, rue Jones (ancienne caisse)**

CONSIDÉRANT qu'une copie du bail a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyé par de M. Jacques Malouin :

D'autoriser la signature du bail commercial du 276, rue Jones par M. Jacques Lavallée, Maire et M. Fredy Serreyn, directeur général et trésorier. Le bail sera en vigueur à partir du 15 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité

2024-04-010

Aide financière, Programme d'Aide à la Voirie Locale, PPA-CE

CONSIDÉRANT

qu'il serait nécessaire d'entretenir les voies de la municipalité;

Il est proposé par M. Jacques Malouin, appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'autoriser l'utilisation de l'aide financière afin de procéder à l'ajout de pierre pour l'amélioration des rues.

Adoptée à l'unanimité

2024-04-011

TECQ, mandat plans et devis, structure de rue

CONSIDÉRANT

l'approbation de la programmation du programme TECQ;

CONSIDÉRANT

la proposition de Cima plus pour la continuation du dossier concernant les structures de rues pour la 20^e et 22^e Avenue.

Il est proposé par M. Martin Carrier, appuyé par Mme Karine Clouâtre :

D'accorder le mandat à Cima plus des plans et devis concernant la structure de rue pour la 20^e Avenue et la 22^e Avenue.

Adoptée à l'unanimité

2024-04-012

Confirmation à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour la gestion du service de transport adapté

ATTENDU

que le ministère des Transports du Québec oblige les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire ;

ATTENDU

la nécessité d'offrir un service de transport en commun pour les personnes à mobilité réduite sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ainsi que sur le territoire de diverses municipalités environnantes dites municipalités participantes ;

ATTENDU

que les municipalités participantes approuvent annuellement l'offre d'un tel service pour leurs résidents et mandatent par le fait même la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu aux fins de l'organisation et la gestion dudit service ;

ATTENDU

que les contrats de transport octroyés en janvier 2020 par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu seront échus en juin 2025 et prévoient 2 années d'options ;

ATTENDU

que les contrats seront automatiquement renouvelés aux mêmes conditions, à moins que l'une ou l'autre des parties n'avise l'autre par écrit de son intention de ne pas le voir se renouveler, au moins cent quatre-vingts (180) jours avant son expiration.

ATTENDU

que dans le contexte économique actuel, le renouvellement des contrats coûterait minimum 20% plus cher et que l'application des 2 années d'option demeure la solution la plus économique.

ATTENDU

que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu doit connaître la volonté des municipalités participantes

de lui confier la gestion du transport adapté pour la prolongation des contrats de transport du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2027.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyé par Mme Geneviève Girard et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois confirme à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu son intention de lui confier la gestion du transport adapté à titre d'organisme mandataire, pour la durée de la prolongation du contrat de transport du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2027.

2024-04-013 PRIMEAU – analyses – égouts secteur Canadienne

CONSIDÉRANT les deux demandes déposées au programme PRIMEAU concernant les prolongations d'aqueduc et d'égouts dans deux secteurs ;

CONSIDÉRANT la demande de la ville de Saint-Jean concernant le maintien de l'entente de service concernant le traitement des eaux usées.

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, et appuyé par Mme Sophie Baril:

D'autoriser de fournir un rapport d'analyse de laboratoire des analyses d'eau à la direction des infrastructures au programme Primeau.

De maintenir l'entente avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu concernant le service de traitement des eaux usées.

2024-04-014 Contribution annuelle au Centre d'Entraide CERH

CONSIDÉRANT la demande du Centre d'Entraide Régional d'Henryville pour une contribution annuelle de 1,50\$ par citoyens.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par M. Martin Carrier :

D'autoriser le versement de la contribution annuelle au Centre d'Entraide Régional d'Henryville tel que demandé.

2024-04-015 Contrat abat-poussière 2024

CONSIDÉRANT les deux offres de services reçus qui sont toutes deux à 0,43\$ / litre.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Karine Clouâtre :

De mandater la compagnie Bourget pour le contrat d'abat-poussière pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité

2024-04-015.1 Test infiltration réseau sanitaire péri-urbain

CONSIDÉRANT les 50 regards d'égout à faire vérifier;

CONSIDÉRANT la soumission de la firme Aqua-Data au montant de 7500\$.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Karine Clouâtre :

De **mandater** la compagnie Aqua-Data inc. pour le contrat de test d'infiltration réseau sanitaire péri-urbain pour l'année 2024.

2024-04-016

Règlement 401-24 Pension pour animaux et Plan Particulier d'Aménagement

Suite à la tenue du registre de consultation publique, 5 signatures d'opposition, sur 178 requises ont été enregistrées. Par conséquent, le Règlement 401-24, modifiant le Règlement No. 401 intitulé règlement de zonage afin d'encadrer les garderies pour chiens, est réputé approuvé par les personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités L.R.Q., c.E-2.2.

Une consultation publique concernant le Plan Particulier d'aménagement aura lieu au mois de mai 2024.

2024-04-017

Dépenses du mois de mars 2024 à être autorisées

CONSIDÉRANT

que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de mars 2024 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Sophie Baril :

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de mars 2024 ainsi que les ajustements de 11 628,66 \$ des dépenses du mois de février 2024. Les dépenses de mars représentant un montant de 148 851,10 \$.

Adoptée à l'unanimité

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

2024-04-018

Correspondance

2024-04-018.1

Demande de soutien financier pour les premiers répondants

CONSIDÉRANT

QUE les municipalités forment et rendent disponibles les premiers répondants au cas d'incendies, d'accidents ou autres;

CONSIDÉRANT

QUE le ministère de la Santé, particulièrement pour paliers au manque d'ambulanciers;

CONSIDÉRANT

QUE la présence des premiers répondants rassure les citoyens;

CONSIDÉRANT

QUE le soutien financier doit être équitable pour les services ambulanciers et les premiers répondants;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, et appuyé par M. Jacques Malouin et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois appui la MRC du Haut-Richelieu dans la demande au ministère de la Santé d'apporter un soutien financier aux municipalités pour le maintien et la formation des premiers répondants.

2024-04-019

Varia

2024-04-020

Période de questions

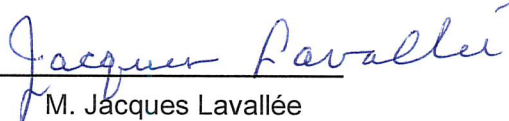
2024-04-021

Fermeture de l'Assemblée

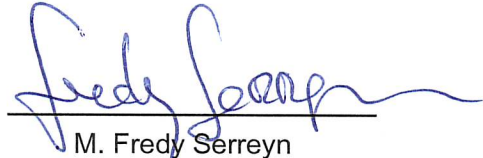
Il est proposé par M. Jacques Malouin, et appuyé par Mme Sophie Baril :

La fermeture de l'Assemblée à 20h00.

Adoptée à l'unanimité



M. Jacques Lavallée
Maire



M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier